



La Ville de SAINT-HERBLAIN

50 200 habitants

Commune de Nantes Métropole

La Direction des Affaires Culturelles recrute pour la Maison des Arts

Un musicien intervenant (H/F)

Seconde ville de l'agglomération par sa taille et troisième du département de Loire-Atlantique, Saint-Herblain est une ville attractive, au-delà de ses frontières géographiques. Ses 50 200 habitants apprécient ses structures de quartier : 80 équipements sportifs, 4 centres socio-culturels, 2 piscines, 5 médiathèques et ludothèques. Une mairie annexe, le Carré des services publics, mais aussi 15 groupes scolaires complètent une offre de services publics de proximité. La ville souhaite ainsi rester à taille humaine au cœur d'une métropole de 600 000 habitants.

Les Herblinois profitent également des espaces paysagers naturels et entretenus - autour de l'axe central du Cours Hermeland, une trame paysagère, verte et bleue, qui traverse la commune du Nord au Sud sur 7 km à vol d'oiseau et qui permet promenades, course à pied ou balade à vélo le long des liaisons douces aménagées.

La Maison des Arts est un établissement classé Conservatoire à rayonnement communal pour son enseignement musical. Elle accueille 1300 élèves en musique et arts plastiques, CHAM élémentaire et collège.

Missions :

Rattaché au Pôle Education Artistique et Culturelle de la Maison des Arts, vous dispenserez principalement des **cours d'éveil, d'initiation, et de la formation musicale à dominante vocale** à des enfants au sein de la Maison des Arts.

Vous mènerez des interventions dans les écoles.

Profil :

- Titulaire d'un diplôme d'Etat de Musicien Intervenant.
A défaut, vous avez une expérience similaire dans l'enseignement.
- Vous avez de l'appétence pour le travail de la voix en collectif.
- Vous avez le sens du service public, vous appréciez le travail en équipe. Vous possédez des qualités relationnelles et avez le sens du dialogue.
- Vous avez des capacités d'adaptation à différents contextes d'enseignement.

Capacités requises :

- Capacité d'organisation
- Aptitude au travail en équipe
- Bonnes qualités relationnelles
- Esprit d'initiative et d'autonomie

Nos avantages :

- Titres restaurant à 9€
- Une participation à la mutuelle et prévoyance
- Un comité des œuvres sociales qui participe aux loisirs, sorties culturelles et sportives ainsi qu'aux vacances
- Une prise en charge pour vos déplacements (TAN, vélo électrique et TER)
- Ratio d'avancement de grade fixé à 100%

Rémunération :

Statutaire + ISO + prime annuelle

Poste à temps non-complet à 8h30 par semaine. A pourvoir dès que possible.

Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique. Catégorie B.

Renseignements :

Sophie BRIL, Responsable du Pôle Education Artistique et Culturelle de la Maison des Arts

Sophie.bril@saint-herblain.fr / 02.28.25.25.86

<http://maisondesarts.saint-herblain.fr>

Les candidatures (lettre de motivation, curriculum vitae, dernier arrêté administratif ou attestation liste d'aptitude, ou attestation RQTH), sont à adresser par mail à contact@saint-herblain.fr.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié en priorité

Candidatures au plus tard le 30 octobre 2024